

L'option EPS au Lycée Brassens

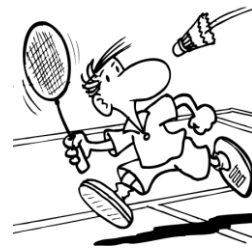


Enseignement optionnel

- 3 heures par semaine de la
secondes à la terminales
(Obligatoires une fois l'élève

inscrit en option)

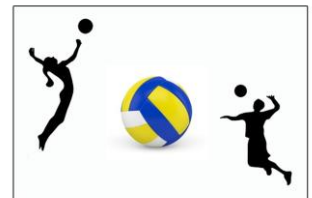
- En plus des 2 heures obligatoires pour tous les
élèves



Badminton

Enseigné en option
secondes et
terminales

Enseigné en
option premières
et terminales



Volley-ball



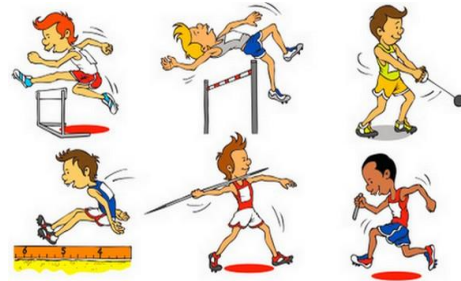
Diversification des activités

Autres activités d'entraînement enseignées

Activités de plein air

- Secondes: laser run VTT, Duathlon, run and bike
- Premières: Course d'orientation
- Terminales: Raid

- SEJOUR SKI: Premières ou terminales



Athlétisme Enseigné en option les 3
années

- Secondes : Courses
- Premières : Sauts et lancers
- Terminales : Relais



Evaluation :

- Points bonus pour le baccalauréat en classe de premières et terminales
- Points supplémentaires sur le total des points du baccalauréat : Moyenne 1^{ère} fois 2, plus moyenne Tles fois 2 (Jusqu'à 80 points de bonus)



Compétitions

UNSS de

l'association

sportive :

- Participation obligatoire à certaines sorties (Notée)
- Participation facultative à d'autres = Notes bonus dans la moyenne

Projet sportif à mener chaque année :



- Animation et communication lors des portes ouvertes du Lycée, pour présenter l'option et l'AS
- Gestion d'un événement sportif (Sorties AS, interclasses, tournoi sportif...)



Conditions d'inscription : Fiche à remplir en fin d'année de 3^{ème} auprès des professeurs d'EPS du collège

- Niveau de compétence en badminton et dans les activités athlétiques
- Implication de l'élève au sein de l'association sportive
- Niveau de capacités physiques de l'élève et investissement dans les cours d'EPS